



## Bâissez votre projet avec le conseil en évolution professionnelle

**Vous avez un projet d'évolution professionnelle...  
L'ANFH peut vous accompagner en complément de votre employeur.**

**Vous désirez :**

- Changer de métier ou de domaine d'activité.
- Prendre du recul et réfléchir à votre situation professionnelle.
- Faire reconnaître vos compétences.
- Obtenir des informations sur un métier, une formation, des financements.
- Évaluer la faisabilité et/ou le réalisme d'un projet d'évolution professionnelle.

- Anticiper une situation d'inaptitude.
- Réfléchir à un reclassement professionnel.
- Explorer de nouvelles activités.
- Changer d'établissement.
- Reprendre des études...

**Le conseil en évolution professionnelle peut vous y aider !**

*La garantie d'un accompagnement personnalisé et confidentiel*

[www.anfh.fr](http://www.anfh.fr)

**Anfh Alsace**

–  
Immeuble Le Sébastopol  
3, quai Kléber  
67000 STRASBOURG

–  
03 88 21 47 00  
alsace@anfh.fr  
www.anfh.fr/alsace



**Anfh**

Association nationale  
pour la formation permanente  
du personnel hospitalier

ALSACE

**Offre  
de services  
ANFH**

## Bénéficiaire d'un premier niveau d'information

### Information sur le Conseil en Évolution Professionnelle

Des réunions d'informations sont organisées afin d'apporter un premier niveau d'information sur les possibilités d'évolutions, de reconversions dans la Fonction Publique Hospitalière où pour découvrir l'offre de services de l'ANFH.

**N'hésitez pas à demander le planning et à vous inscrire !**

### Rendez-vous individuel

Vous pouvez bénéficier d'un entretien avec un conseiller en évolution professionnelle pour faire le point sur votre demande et obtenir un premier niveau d'information. À l'issue de cet entretien, vous êtes alors libre de continuer l'accompagnement.

*À l'issue de ce premier niveau d'information, une synthèse de vos besoins sera formalisée et un accompagnement personnalisé s'inscrivant dans une démarche de Conseil en Évolution Professionnelle pourra vous être proposé.*



## Et après...

Selon le diagnostic réalisé, les besoins exprimés et l'avancement de votre réflexion, les conseillers de l'ANFH vous aident à sélectionner puis mettre en oeuvre le meilleur dispositif pour votre projet d'évolution ou de reconversion professionnelle.



## Construire son projet professionnel



### Des entretiens individuels proposés par un Conseiller en Évolution Professionnelle

L'ANFH vous propose d'être accompagné dans votre réflexion sur la construction d'un projet professionnel d'évolution ou de reconversion. Vous bénéficierez d'un référent qui vous accompagnera tout au long de votre parcours.



### L'accompagnement « Valider son projet professionnel »

Ce suivi d'une durée de 10h maximum a pour objectif de vous accompagner jusqu'à la validation d'un projet professionnel en vous guidant à travers les étapes indispensables telles que la réalisation d'enquêtes métiers, la mobilisation d'un réseau ou encore la mise en place d'un plan d'action.



### L'atelier d'accompagnement à la construction de projet

L'ANFH propose un atelier de cinq jours ayant pour objectif de vous amener à réfléchir sur votre projet professionnel et sur vos perspectives d'évolution de carrière ou de reconversion professionnelle. L'atelier mise sur une dynamique collective afin de favoriser les échanges d'expériences entre participants et la mise en place d'un réseau.



### Le bilan de compétences

D'une durée de 24h, le bilan de compétences vous permet de bénéficier d'un accompagnement afin de faire le point sur votre personnalité, vos envies et vos motivations dans l'optique d'entrer dans une démarche de construction de projet.



## Recherche d'emploi

### L'atelier « Techniques de recherche d'emploi »

Cet atelier vous permet d'élaborer ou de mettre votre CV et votre lettre de motivation au goût du jour pour bien démarrer votre recherche d'emploi.

### L'accompagnement « Positionnez-vous sur le marché de l'emploi »

Ce suivi d'une durée de 10h maximum a pour objectif de préparer une recherche d'emploi en travaillant les points clés de votre démarche : l'identification des compétences, la connaissance et l'analyse du marché de l'emploi, les techniques de recherche et la présentation de votre projet à un futur employeur.



## Préparer une entrée en formation

### Les tests de positionnement

Vous avez la possibilité d'effectuer une évaluation de votre niveau avant d'entrer en formation.



## Prendre du recul au travail

D'une durée de 8 heures, l'accompagnement « Identifier ses ressources dans une situation de difficulté au travail » vous aidera à prendre du recul sur votre situation et à faire le point sur vos valeurs afin de donner un élan nouveau à votre carrière ou à impulser une envie de reconversion.



## Qui contacter ?

Aurélié GONZALEZ  
Conseillère en Dispositifs Individuels  
03 88 21 47 05 - a.gonzalez@anfh.fr